



## CLOAREC Louis

Naissance : 26 août 1905 - Saint-Marc

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Résistance : [Groupe Pyrotechnie](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 28 mars 1986 - Brest

Louis Cloarec réside avant guerre au 7 rue Châteaubriand à Saint-Marc et travaille à la pyrotechnie Saint-Nicolas au Relecq-Kerhuon. Il épouse Jeanne Goasduff (1902-1982), le 27 septembre 1927 à Brest et de cette union naissent deux enfants. Mobilisé au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Louis Cloarec sert dans la Marine nationale comme maître mécanicien. Lors de la débâcle, son navire est envoyé en Angleterre avant de rallier Casablanca, Bizerte et enfin Toulon. Démobilisé, le brestois retrouve sa ville en octobre 1940 et reprend son poste à la pyrotechnie.

Refusant l'Occupation, il projette en octobre 1940, de rallier l'Angleterre avec son frère François Cloarec et sa belle-sœur Marie Cloarec. Pour tenter la traversée, la famille Cloarec commence à stocker de nombreux bidons et jerricans d'essence (près de 400 litres) ainsi qu'un poste radio émetteur. Ce matériel vient principalement des effets anglais abandonnés lors de la débâcle. Pensant que cela pourrait être utile aux anglais, les Cloarec volent quelques cartes de la pyrotechnie. La famille semble également avoir divulgué leur projet car des brestois leurs confient de la correspondance pour des résidents en Angleterre. Le projet de rallier l'Angleterre échoue.

Il est arrêté le 29 mars 1941, en compagnie de Tanguy Philip et Marcel Potin par la Geheime Feldpolizei (G.P.F) de Brest. Incarcéré à la prison du Bouguen, Louis Cloarec est jugé par le conseil de guerre allemand de Brest le 13 juin 1941. Lui est reproché d'avoir connaissance d'une entreprise tendant à la divulgation de secrets militaires et de ne pas l'avoir signalé aux autorités compétentes. Lui est également reproché d'avoir participé en territoire français occupé, et en temps de guerre, à des entreprises ayant pour but de procurer des avantages aux puissances ennemies de l'Allemagne. La peine de mort est requise contre lui, après délibération, il est finalement condamné aux travaux forcés à perpétuité. Lors du procès, Louis Cloarec est assisté par l'avocat quimpérois Pierre Le Ninivin.

En prévision de sa déportation, Louis Cloarec est ensuite transféré à la prison de Fresnes. Déporté en Allemagne le 21 juillet 1941, il passe par les camps de Karlsruhe, Rheinbach, Siegburg, Diegburg-Rodgau, Coswig jusqu'en fin avril 1945. Louis Cloarec est rapatrié en France le mois suivant.

Pour son action, il est fait Chevalier (1946) puis Officier (1958) de la Légion d'honneur. Il reçoit également la Croix de Guerre 1939-1945, avec palme.

La sépulture de Louis Cloarec se trouve au cimetière de Saint-Marc à Brest [Carré 17, Rang 2, Tombe 1 & 2]

## Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E/M15](#)) et fonds *Défense de la France* (51S).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Louis Cloarec (1622 W 45).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.9](#)).
- Brest Métropole, service cimetièrre - sépulture de [Louis Cloarec](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Louis Cloarec ([GR 16 P 134228](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté de Louis Cloarec (AC 21 P 728752) - **Non consulté à ce jour.**

Mémoires des Résistants et FFI du pays de Brest - <https://www.resistance-brest.net>